



2015

# GRAND DEBALLAGE DE PRINTEMPS



**DIMANCHE 7 JUIN**

**La ROQUEBRUSSANNE**



**DOSSIER D'INSCRIPTION**  
**GRAND DEBALLAGE DE PRINTEMPS**  
**BROCANTE**

*Dimanche 7 juin 2015*

*Chemin de la Foux, à côté du cimetière La ROQUEBRUSSANNE*

**Renseignements à fournir obligatoirement**

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : ..... Code postal & Ville : .....

Tél. : .....

**PRIX D'UN EMPLACEMENT :**

- **Un mètre : 3 Euros**
- **4 mètres : 10 Euros**

**Nombre de mètres souhaités :**

**Total :**

## **Conditions d'inscription**

*Compléter et retourner le présent bulletin d'inscription à l'adresse suivante :*

**COMITE D'ANIMATION ROQUIER  
Hôtel de ville  
83136 La ROQUEBRUSSANNE**

- Toute inscription incomplète ne sera pas validée.
- Aucune inscription par téléphone.
- Aucune marchandise neuve (habillement, mobilier, jouets...) ne sera admise.

## **Pièces à fournir :**

Votre inscription devra être obligatoirement accompagnée de :

- Votre règlement établi à l'ordre de :  
« COMITE D'ANIMATION ROQUIER »
- Pour les particuliers : Photocopie recto-verso de votre pièce d'identité.
- Pour les professionnels : Photocopies de la pièce d'identité, du récépissé de revendeur d'objets mobiliers et de la carte permettant l'exercice d'une activité non sédentaire ou le livret spécial de circulation modèle « A » en cours de validité
- Un exemplaire du règlement intérieur dûment signé.

## **Déclaration sur l'honneur**

Je soussigné(e) :..... Déclare sur l'honneur :

- ❖ De ne pas être commerçant ou Etre soumis au régime de l'article L310 -2 du code de commerce.
- ❖ De ne vendre que des objets personnels et usagés ou tenir un registre d'inventaire, prescrit pour les objets mobiliers usagés (Art L321-7 du code pénal).
- ❖ De non participation à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année (pour les non professionnels).(Art L 321-9 du code pénal) .

**Fait à :**

**le :**

**Signature :**

(\*Rayer les mentions inutiles)

## **REGLEMENT INTERIEUR**

- 1 - L'entrée du vide grenier est gratuite pour les visiteurs
- 2 - Les ventes de produits consommables, d'objets et de meubles neufs ne sont pas tolérées.
- 3 - L'utilisation d'une sonorisation individuelle n'est pas autorisée
- 4 - L'équipe organisatrice décline toute responsabilité en cas de vol ou détérioration de matériel ou de véhicule
- 5 - La vente de boissons et la petite restauration sont strictement réservées aux associations organisatrices
- 6 - Aucun emplacement ne pourra être occupé ou utilisé si le dossier d'enregistrement est incomplet, l'accusé de réception faisant foi.
- 7 - L'association se réserve le droit de récupérer les emplacements si le bénéficiaire ne s'est pas présenté avant 8 heures. L'installation s'effectuera entre 6H et 8H30
- 8 - Les places affectées par les organisateurs ne sont pas modifiables pour quelque raison que ce soit le jour du vide grenier.
- 9 - En aucun cas la somme versée pour la réservation ne pourra être remboursée.
- 10- Le bénéficiaire s'engage à se munir d'une pièce d'identité, et pour les professionnels, d'un justificatif d'inscription au Registre du Commerce.
- 11- Le bénéficiaire s'engage à tenir son stand ouvert de 8H30 à 16H et à quitter les lieux avant 19H30 en ayant débarrassé et nettoyé correctement l'espace occupé.
- 12- Le nombre de places étant limité, les dossiers seront traités par ordre chronologique d'arrivée, dans la mesure des places disponibles
- 13- Pour des raisons de sécurité aucun véhicule ne sera autorisé sur les lieux avant 18 heures
- 14- En cas d'intempéries, la brocante sera reportée au dimanche 14 juin 2015 (Le vent n'est pas une cause d'annulation ou de report. En cas de pluie avant l'installation, qui aura lieu au plus tard à 08h00, et après décision de l'organisateur, il sera procédé au report de la manifestation. S'il pleut après l'installation, il ne sera procédé à aucun report).
- 15 - Se munir de son matériel : table, chaise, parasol..... Quelque soit le temps il est conseillé de se munir d'un parasol.

**J'atteste sur l'honneur avoir pris connaissance du présent règlement et en approuver les termes.**

**Date :**

**Signature de l'exposant :**

# GRAND DEBALLAGE DE PRINTEMPS 2015

La ROQUEBRUSSANNE le 24 mars 2015

Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous informer que le Comité d'Animation Roquier organise sa première édition de brocante qui se déroulera le :

## **DIMANCHE 7 JUIN 2015 DE 8H à 18H Chemin de la Foux, La ROQUEBRUSSANNE**

Vous souhaitez réserver un emplacement, nous vous invitons à remplir votre bulletin d'inscription, signer la feuille de règlement et à retourner l'ensemble à l'adresse suivante :

**COMITE D'ANIMATION ROQUIER  
« GRAND DEBALLAGE DE PRINTEMPS »**

**HÔTEL DE VILLE, 83136 La ROQUEBRUSSANNE**

Vous recevrez votre confirmation d'inscription avec votre numéro d'emplacement environ une semaine avant la brocante.

Pour toutes informations complémentaires, n'hésitez pas à me contacter par mail de préférence ou par téléphone, je reste à votre disposition.

Cordialement,

L'équipe organisatrice

**Contact :** M.ANGELINI Jean-Luc

**Adresse électronique :** [caroquier@gmail.com](mailto:caroquier@gmail.com)

**Tél :** 06.50.60.90.73

P.J.

- bulletin d'inscription à compléter.
- règlement intérieur de la manifestation en 2 exemplaires dont 1 à signer et à retourner, le 2ème à conserver par l'exposant.
- Déclaration sur l'honneur